

**MAIRIE DE RUFFEC**  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de  
L'ARTICLE L 2122 -22  
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

---

**APPROBATION DU CONTRAT ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT DE LA SOCIETE C2J POUR LA MISSION  
DE MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROJET DE MIGRATION EN ECLAIRAGE LEDS DU  
GYMNASE ET DE LA PLAINE DES SPORTS COMMUNAUX**

---

Le Maire de RUFFEC,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,  
Vu la délibération n°2020\_10\_06\_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant  
délégation au Maire au titre de l'article susdit,  
Vu la proposition de contrat et d'acte d'engagement de la société C2J, tels qu'annexés,

Considérant la nécessité de faire appel à un Maitre d'œuvre pour le projet de migration en éclairages  
LEDS du gymnase et de la Plaine des sports de la Commune ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Approuve les termes du contrat et de l'acte d'engagement pour la mission de Maitrise  
d'œuvre dans le cadre de la migration en éclairage LEDS du gymnase et de la plaine des sports, tels  
qu'annexés au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera  
adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Fait à Ruffec, le 12 mai 2023  
Le Maire,

Thierry BASTIER





**C2J Ingenierie**  
Bureau d'Etudes Techniques du Bâtiment  
SARL capital de 10.000 €  
7 place de la Mairie - 16230 SAINT-GROUX  
☎ 05.45.92.63.72 - c2jingenierie@wanadoo.fr  
RCS Angoulême 483 404 257

**MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**  
dans le cadre du projet de migration éclairages LED  
Gymnase et plaine de sports communaux

Proposition de Prestations Intellectuelles  
Valeur Mai 2023

Article I – Objet de la mission

Cette proposition d'honoraires fait suite à la demande du maître d'ouvrage, représenté par Monsieur PARTHONNEAU dans le cadre du futur remplacement (migration) des éclairages du gymnase et plaine de sport de la commune de Ruffec.  
Cette proposition découle d'un diagnostic / faisabilité de Janvier 2023 ayant servi de base financière au projet.

Article II – Décomposition de la mission

La mission demandée par le maître d'ouvrage sera décomposée comme suit :

Article II.1 – Phase études

1°) Phase PRO / DCE

Etablissement d'un dossier de consultation des entreprises comprenant :

- Rédaction du Cahier des Charges Techniques (CCTP) lot relamping
- Rédaction du Descriptif de Prix Général et Forfaitaire (DPGF) lot relamping
- Plans de principe et de pré-études d'éclairage

.../...

## 2°) Phase ACT

Assistance aux contrats de travaux avec :

- Dématérialisation du DCE
- Analyse des offres avec présentation tableau d'analyses et de choix
- Assistance à la notification et mise au point des marchés

## Article II.2 – Phase suivi de travaux

Assistance au maître d'ouvrage dans le cadre des travaux de relamping du gymnase et de la plaine de sports et comprenant :

### 1°) Phase DET

Direction et exécution des travaux avec :

- Planification et ordonnancement des travaux
- 1 réunion hebdomadaire sur tout le délai de chantier
- Elaboration de compte rendu et diffusion à l'issue des réunions de chantier
- Validation par VISA des études d'EXE
- Suivi financier de l'opération en collaboration avec le maître d'ouvrage

### 2°) Phase AOR

Assistance aux opérations de réception comprenant :

- Réunion de réception des travaux et établissement de la liste des réserves
- Levée des réserves et établissement des P.V de réception et gestion des décomptes définitifs
- Récolement des dossiers DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés)

.../...

### Article III – Coûts et délais de missions

Les coûts et délais de mission sont ceux indiqués dans le tableau ci-dessous :

Phases	Montant €	Délai (jours ouvrés)	Planning prévisionnel
Phase PRO/DCE	2 800.00	5 jours	Juin / Juillet 2023
Phase ACT	900.00	2 jours	Juillet 2023
Phase DET	3 300.00	Délai chantier	Septembre / Octobre 2023
Phase AOR	700.00	1 rendez-vous	Octobre 2023
<b>TOTAL HT</b>	<b>7 700.00</b>		
TVA 20 %	1 540.00		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>9 240.00</b>		

### Article IV – Règlement

Par virement à 30 jours fin de mois.

Saint Groux,  
Le 03 mai 2023

**C2J Ingénierie**  
7 place de la mairie  
16230 ST GROUX  
Tél. 05 45 92 63 72  
SIRET: 483 404 257 00014 - APE 7112B



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT<sup>1</sup>

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

**A - Objet de l'acte d'engagement**

■ **Objet du marché public**

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROJET DE MIGRATION ECLAIRAGE LEDS GYMNASSE ET PLAINES DES SPORTS COMMUNAUX

■ **Cet acte d'engagement correspond :**  
(Cocher les cases correspondantes.)

- à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;  
 au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (en cas d'allotissement) ;  
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
- à l'offre de base ;  
 à la variante suivante :
- avec les prestations supplémentaires suivantes :

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230523-023\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023

### B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- CCAP n°.....
- CCAG :.....
- CCTP n°.....
- Autres :.....

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société C2J Ingénierie sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

C2J Ingénierie – 7 place de la Mairie – 16230 SAINT GROUX

[c2jingenierie@wanadoo.fr](mailto:c2jingenierie@wanadoo.fr)

Tél. : 05.45.92.63.72

Siret : 483 404 257 00014

l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA : 20 %

Montant hors taxes<sup>2</sup> :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 7 700.00 €

Montant hors taxes arrêté en lettres à : Sept mille sept cent euros

Montant TTC<sup>4</sup> :

Montant TTC arrêté en chiffres à : 9 240.00 €

Montant TTC arrêté en lettres à : Neuf mille deux cent quarante euros

OU

aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

### B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

<sup>2</sup> Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

<sup>4</sup> Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :  
(Cocher la case correspondante.)

conjoint      OU       solidaire

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230523-023\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

### B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire : CIC POITIERS KENNEDY

■ Numéro de compte : 00075470403

### B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non       Oui  
(Cocher la case correspondante.)

### B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est de 6 mois ou ..... jours à compter de :  
(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ;  
 la date de notification de l'ordre de service ;  
 la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible :  Non       Oui  
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : .....
- Durée des reconductions : .....

**C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement**

**Attention**, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

**C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
THIOU Corinne – CO GERANTE	Saint Groux Le 05 mai 2023	 C2J Ingénierie 7 place de la mairie 16230 ST GROUX Tél 05 45 92 63 72 SIRET: 483 404 257 00114 - APE 7112B

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**C2 – Signature du marché public en cas de groupement :**

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :  
(Cocher la case correspondante.)

conjoint                      OU                       solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :  
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.  
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20230523-023\_MP\_23-CC  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## D - Identification et signature de l'acheteur.

### ■ Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

### ■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

### ■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire  
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

■ Imputation budgétaire

**Pour l'État et ses établissements :**  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)